



Annonce événementielle selon l'art. 53 RC
14 avril 2022

Electricité d'Emosson SA : comptes 2021

Le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a approuvé lors de sa séance de ce jour les comptes 2021 à l'attention de l'Assemblée générale. La société hydroélectrique basée à Martigny a facturé 28,4 millions de CHF à son actionnaire Alpiq, qui supporte l'entier des charges en contrepartie de l'électricité produite. La production de l'aménagement, mise à la disposition d'Alpiq, a atteint 837 millions de kWh, permettant de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle de près de 279 000 ménages.

Le rapport de gestion 2021 d'Electricité d'Emosson SA est publié ce jour sur le site Internet <https://emosson.ch/communiqués>. Il sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale qui aura lieu le 22 juin 2022.

Pour de plus amples informations : www.emosson.ch

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Contact médias :

Electricité d'Emosson SA
Aline Elzingre-Pittet
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.